



Comité des finances et de l'administration
24^e réunion intersession
26 juillet 2017
Londres, Royaume-Uni

**Projet de budget administratif
pour l'exercice 2017/18**

DISTRIBUTION RESTREINTE

Contexte

Le présent document contient le projet de budget administratif pour l'exercice 2017/18.

Mesures à prendre

Ce document sera examiné par le Comité des finances et de l'administration avant d'être transmis, avec ses recommandations, au Conseil.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

TABLEAUX

- A** Estimation des dépenses et recettes
- B** Résumé des dépenses ventilées selon les postes
- C** Dépenses avec subdivision des postes
- D** Comparaison des dépenses ventilées selon les postes

ANNEXES

- I** Explications détaillées avec subdivision des postes
- II** Tableau des effectifs
- III** Cotisations au budget administratif de l'exercice 2016/17, au 17 juillet 2017

PROJET DE BUDGET ADMINISTRATIF POUR L'EXERCICE 2017/18

INTRODUCTION

1. Le présent budget a été préparé sur une base comptable similaire à celle des exercices précédents.

Inflation et taux de change

2. Le calcul du coût annuel du personnel a été établi sur la base d'une augmentation moyenne de 1,6% en termes d'inflation générale pendant l'exercice 2017/18, contre 2,7% pour l'exercice en cours¹. Ce chiffre est à rapprocher du taux d'inflation pris en considération pour le coût du personnel à des fins budgétaires (2016/17), par l'Organisation maritime internationale (2,5%) dont le barème des traitements est fixé par l'Organisation des Nations Unies et sert à l'OIC pour fixer son propre barème des traitements. En ce qui concerne les autres chapitres du budget, il n'a pas été appliqué de taux d'inflation uniforme ; les augmentations ou les baisses des dépenses ont été estimées selon les postes.

3. Dans le budget, un taux de change de US\$1.2887 = £1 a été retenu ; il s'agit du taux de change utilisé par l'Organisation des Nations Unies pour le calcul des traitements en juin 2017.

Dépenses

4. Les tableaux B et C donnent les dépenses proposées pour l'exercice 2017/18 par rapport aux dépenses effectives pendant l'exercice 2015/16 et aux dépenses autorisées pour l'exercice 2016/17. Le tableau ci-après contient un résumé des renseignements en question :

DÉPENSES NETTES EXERCICE 2017/18 PAR RAPPORT AUX EXERCICES PRÉCÉDENTS

Exercice	Dépenses nettes	Augmentation / (diminution)	
		Montant	Pourcentage
	£000	£000	%
2015/16	2 961	-157	-5,6
2016/17	3 018	57	1,9
2017/18	2 964	-54	-1,8

¹ Par rapport à l'indice des prix à la consommation de 2,6% en juin 2017 au Royaume-Uni (source : Bureau national des statistiques)

Personnel

5. L'Annexe II contient le tableau proposé du personnel de l'Organisation pour 2017/18. Le tableau ci-après donne la ventilation des coûts du personnel de chaque catégorie pour les exercices 2015/16 à 2017/18.

	Nombre de postes			Dépenses de personnel		
	2015/16	2016/17	2017/18	2015/16	2016/17	2017/18
				£000	£000	£000
Total	24	24	22	1 956	1 987	2 088
Personnel des services organiques	13	13	13	1 391	1 382	1 493
Personnel des services généraux	11	11	9	605	605	595

6. Il est proposé de réduire de deux le nombre des postes de l'Organisation (voir le tableau des effectifs joint à l'annexe II). Cela reflète la suppression des deux postes d'Assistant technique/commissionnaire suite au déménagement dans les nouveaux locaux du 222 Gray's Inn Road où le personnel d'accueil et de sécurité est fourni par la société de gestion du bâtiment.

7. Il est également proposé de transférer la Section des documents de la Division des opérations à la Division administrative pour tenir compte du fait que la section fournit des services internes alors que la plupart des activités de la Division des opérations concernent des services extérieurs à l'intention des Membres. Un tel transfert permettra en outre de mieux équilibrer les deux divisions.

8. Il convient de noter qu'un certain nombre d'hypothèses importantes ont été retenues concernant le recrutement de plusieurs postes, à savoir :

- a) Un nouveau chef des opérations sera recruté et des crédits complets ont été prévus à cet effet pour l'année complète 2017/18.
- b) Un nouveau chef du Service financier et administratif sera recruté et des crédits complets ont été prévus à cet effet pour l'année complète 2017/18.
- c) Les crédits nécessaires aux postes suivants ont également été prévus pour l'année complète 2017/18 : un responsable des données statistiques, un économiste et un chargé des conférences.

Projets et activités

9. Un programme des activités n'a pas encore été proposé en raison de la nécessité d'évaluer et de refléter les activités proposées dans l'examen stratégique. Cela devra être fait avant septembre 2017. Entre-temps, une somme de £59 000 (2016/17 : £50 000) a été inscrite sous le poste 3 du tableau C afin de couvrir des coûts spécifiques qui n'ont pas été inclus dans le reste du budget.

Locaux

10. L'Organisation a déménagé ses bureaux du 22 Berners Street au 222 Gray's Inn Road en avril 2017. La majorité des coûts associés au déménagement sont actuellement pris en compte dans le budget de 2016/17. Les coûts de remise en état, qui sont actuellement estimés à £220 000, seront couverts au moyen d'un contrat de location-exploitation à moyen terme ne dépassant pas trois ans. La durée du contrat coïnciderait donc avec la période de location initiale du 222 Gray's Inn Road. Un montant de £85 000 a été prévu au titre du poste 7.6 (Locaux) en tant qu'annuité estimée de ce contrat.

11. Le coût des locaux du poste 7.1 reflète le loyer réel de £285 000 par an plus les trois places de stationnement, qui s'appliquent aux cinq premières années du bail. La période de "gratuité du loyer" de 30 mois à la moitié du loyer a été amortie dans ce projet de budget sur les 4½ années restantes de la période initiale du bail (soit jusqu'au 31 mars 2022).

12. Les charges locatives du poste 7.3 reflètent les charges locatives initiales de £9,15 par pied carré qui, à l'avenir, seront liées à l'Indice des prix de détail. Les autres dépenses incluses dans ce poste sont les suivantes : assurance contenu ; assurance du bâtiment ; nettoyage ; électricité ; remplacement des lampes ; entretien de la climatisation ; et entretien du système d'alarme.

13. Un nouveau poste 11 intitulé "Coûts des réunions du Conseil" a été ajouté pour tenir compte des coûts qui devraient être engagés pour louer les installations de conférence pour les réunions du Conseil et des autres organes qui se tiendront en mars et septembre 2018 et dans les années à venir. Les crédits prévus supposent la tenue de deux sessions du Conseil en 2017/18.

Fonds de réserve

14. L'état du Fonds de réserve peut se résumer comme suit :

	30/09/15	30/09/16
	£	£
Montant brut du Fonds de réserve à la fin de l'exercice	1 788 908	1 962 259
<u>À déduire</u> : Arriérés de contributions de plus d'un an (dernières informations disponibles au 30/09/15 et 30/09/16, respectivement)	(280 169)	(377 080)
Montant net du Fonds de réserve	1 508 739	1 585 179

15. Au 30 septembre 2017, le coût estimatif de liquidation de l'Organisation est de £1 410 000 (par rapport à £1 425 000 le 30 septembre 2016).

Recettes

16. Le tableau A donne les prévisions des recettes pour l'exercice 2017/18 et les compare aux recettes réelles au cours de l'exercice 2015/16 et aux revenus autorisés durant l'exercice 2016/17. Les revenus locatifs ont cessé dès lors que l'OIC a emménagé dans ses nouveaux locaux du 222 Gray's Inn Road.

17. Les intérêts à percevoir sont estimés à £6 000, contre £8 000 en 2016/17. Cette estimation est jugée plus réaliste alors que les taux d'intérêt demeurent à des niveaux historiquement bas et compte tenu des intérêts actuellement perçus : les intérêts perçus en 2015/16 se sont élevés à £7 025. L'Organisation perçoit actuellement des intérêts allant de 0,23% pour les dépôts à court terme à 0,70%, pour des dépôts à long terme.

18. Les autres recettes sont constituées essentiellement des services comptables fournis à d'autres organisations internationales, ainsi que des abonnements aux publications et aux statistiques de la bibliothèque.

Contributions

19. Compte tenu des dépenses de 2 964 000 livres sterling, d'un revenu estimatif des sources extérieures de 30 000 livres sterling, la cotisation par voix s'établit à 1 471 livres, la même qu'en 2016/17.

TABLEAU A
BUDGET ADMINISTRATIF 2017/18
ESTIMATION DES DÉPENSES ET RECETTES
(EN LIVRES STERLING)

	Dépenses effectives 2015/16	Dépenses autorisées 2016/17	Dépenses proposées 2017/18
	£	£	£
Revenus			
a) Cotisations des Membres	2 987 770	2 942 000 ¹	2 942 000 ²
b) Sources extérieures			
Location des installations de conférence	115 000	60 000	
Intérêts	7 025	8 000	6 000
Autres recettes	24 953	30 000	24 000
Sources extérieures	146 978	98 000	30 000
Total des revenus	3 134 748	3 040 000	2 972 000
Dépenses nettes	2 961 397	3 018 000	2 964 000
Excédent/déficit	173 351	22 000	8 000

1/ *La cotisation par voix de 2016/17 correspond à £1 471*

2/ *La cotisation par voix de 2017/18 correspond à £1 471 (augmentation zéro par rapport à 2016/17)*

TABLEAU B
BUDGET ADMINISTRATIF 2017/18
RÉSUMÉ DES DÉPENSES VENTILÉES SELON LES POSTES
(EN LIVRES STERLING)

Poste	Dépenses effectives 2015/16	Dépenses autorisées 2016/17	Dépenses proposées 2017/18
	£	£	£
1. Personnel	1 956 525	1 987 000	2 088 000
2. Services linguistiques sous contrat	102 364	99 000	101 000
3. Contrats spéciaux	87 311	86 000	95 000
4. Voyages	69 240	70 000	70 000
5. Communications	20 263	24 000	18 000
6. Frais de représentation officielle	7 189	6 000	7 000
7. Locaux	608 614	589 000	406 000
8. Autres frais de fonctionnement	67 143	80 000	72 000
9. Mobilier et matériel	4 470	2 000	2 000
10. Coûts afférents aux ordinateurs	38 278	45 000	45 000
11. Coûts des réunions du Conseil	0	30 000	60 000
Total	2 961 397	3 018 000	2 964 000

TABLEAU C

BUDGET ADMINISTRATIF 2017/18

**DÉPENSES AVEC SUBDIVISION DES POSTES
(EN LIVRES STERLING)**

Poste	Dépenses effectives 2015/16	Dépenses autorisées 2016/17	Dépenses proposées 2017/18
	£	£	£
1. Personnel	1 956 525	1 987 000	2 088 000
1.1 Traitements de base (chiffres nets)	1 050 521	1 058 000	1 108 000
1.2 Indemnités de poste	426 006	450 000	425 000
1.3 Indemnité de cessation de service	0	0	0
1.4 Indemnité de représentation personnelle	4 500	5 000	5 000
1.5 Indemnité pour charges de famille	23 743	15 000	57 000
1.6 Indemnité pour frais d'études	10 492	45 000	30 000
1.7 Fonds de prévoyance	270 096	274 000	330 000
1.8 Assurances	86 517	104 000	96 000
1.9 Indemnité pour frais d'installation et cessation de service	5 586	7 000	7 000
1.10 Congés dans les foyers	6 472	2 000	2 000
1.11 Heures supplémentaires	56 454	16 000	16 000
1.12 Prime de connaissances linguistiques	7 154	7 000	8 000
1.13 Personnel temporaire	8 984	4 000	4 000
2. Services linguistiques sous contrat	102 364	99 000	101 000
2.1 Interprétation	43 052	40 000	47 000
2.2 Matériel d'interprétation	12 621	10 000	0
2.3 Traduction	46 691	49 000	54 000
3. Contrats spéciaux	87 311	86 000	95 000
3.1 Services des prix du café	23 892	24 000	24 000
3.2 Honoraires professionnels	6 943	5 000	5 000
3.3 Programme des activités	48 878	50 000	59 000
3.4 Services de presse Factiva	7 175	7 000	7 000
3.5 Système <i>Heritage</i> de la bibliothèque	423	0	0
4. Voyages	69 240	70 000	70 000
4.1 Frais de voyages officiels	39 138	40 000	40 000
4.2 Indemnités journalières	30 102	30 000	30 000

TABLEAU C (Suite)

BUDGET ADMINISTRATIF 2017/18

**DÉPENSES AVEC SUBDIVISION DES POSTES
(EN LIVRES STERLING)**

Poste	Dépenses effectives 2015/16	Dépenses autorisées 2016/17	Dépenses proposées 2017/18
5. Communications	20 263	24 000	18 000
5.1 Affranchissement	1 256	4 000	3 000
5.2 Téléphone et télécopie	19 007	20 000	15 000
6. Frais de représentation officielle	7 189	6 000	7 000
7. Locaux	608 614	589 000	406 000
7.1 Loyer	421 720	300 000	219 000
7.2 Impôts fonciers	15 991	16 000	16 000
7.3 Charges locatives services collectifs et entretien	154 903	125 000	86 000
7.4 Frais de climatisation pour sous-location	16 000	8 000	0
7.5 Crédits pour déménagement	0	140 000	0
7.6 Remise en état – contrat	0	0	85 000
8. Autres frais de fonctionnement	67 143	80 000	72 000
8.1 Photocopieuses et imprimantes			
a. Location et entretien	15 207	16 000	16 000
8.2 Fournitures de bureau et papeterie			
a. Reproduction des documents	2 246	9 000	3 000
b. Usage général	1 837	4 000	2 000
8.3 Publications	4 988	5 000	5 000
8.4 Dépenses diverses	42 865	46 000	46 000
9. Mobilier et matériel	4 470	2 000	2 000
10. Coûts afférents aux ordinateurs	38 278	45 000	45 000
11. Coûts des réunions du Conseil	0	30 000	60 000
Total	2 961 397	3 018 000	2 964 000

TABLEAU D
BUDGET ADMINISTRATIF 2017/18
COMPARAISON DES DÉPENSES VENTILÉES SELON LES POSTES
(EN LIVRES STERLING)

Poste	Dépenses autorisées 2016/17	Dépenses proposées 2017/18	Augmentation/(Diminution)	
			Montant	Pourcentage
	£000	£000	£000	%
1. Personnel	1 987 000	2 089 000	101 000	5,1
2. Services linguistiques sous contrat	99 000	101 000	2 000	2,0
3. Contrats spéciaux	86 000	95 000	9 000	10,5
4. Voyages	70 000	70 000	0	0,0
5. Communications	24 000	18 000	-6 000	-25,0
6. Frais de représentation officielle	6 000	7 000	1,000	16,7
7. Locaux	589 000	406 000	-183 000	-31,1
8. Autres frais de fonctionnement	80 000	72 000	-8 000	-10,0
9. Mobilier et matériel	2 000	2,000	0	0,0
10. Coûts afférents aux ordinateurs	45 000	45,000	0	0,0
11. Coûts des réunions du Conseil	30 000	60 000	30 000	100,0
Total	3 018 000	2 964 000	-54 000	-1,8

EXPLICATIONS DÉTAILLÉES AVEC SUBDIVISION DES POSTES

La ventilation des dépenses est donnée dans le tableau C et une comparaison des dépenses entre les exercices 2016/17 et 2017/18 figure dans le tableau D. Dans les observations qui suivent, les chiffres correspondants pour 2016/17 sont indiqués entre parenthèses.

1. Personnel (chiffres nets) : £2 089 000 (£1 987 000)

En établissant le barème des traitements de son personnel, l'Organisation tient compte de celui qui est appliqué par l'institution spécialisée de l'Organisation des Nations Unies dont le siège est à Londres, l'Organisation maritime internationale (OMI). Les coûts inscrits au budget sous ce poste sont fondés sur le tableau du personnel qui figure à l'Annexe II.

1.1 et

1.2 Traitements de base et indemnité de postes (chiffres nets) :
£1 533 000 (£1 508 000)

1.2.1 Personnel de la catégorie des Services généraux : £410 000 (£438 000)

Des dispositions ont été prises par l'OMI pour procéder à une révision des barèmes des traitements du personnel de cette catégorie ainsi qu'à un passage normal à l'échelon supérieur tel que prévu par le Règlement du personnel.

1.2.2 Personnel des Services organiques et fonctionnaires hors classe :
£1 123 000 (£1 070 000)

Des dispositions ont été prises pour un passage normal à l'échelon supérieur tel que prévu par le Règlement du personnel.

Le système d'indemnité de poste s'applique aux traitements du personnel de cette catégorie et a pour but notamment de compenser les conséquences des fluctuations des taux de change sur le barème des traitements libellés en dollars EU que publie l'Organisation des Nations Unies.

1.3 Indemnité de cessation de service : Néant (néant)

Ce poste qui apparaît dans les comptes après vérification se rapporte à la cessation de service.

1.4 Indemnité de représentation personnelle : £5 000 (£5 000)

Des crédits ont été prévus pour couvrir l'indemnité de représentation personnelle du Directeur exécutif.

- 1.5 Indemnité pour charges de famille : £57 000 (£15 000)
Ces crédits ont été calculés à partir des taux actuels de l'indemnité pour charges de famille de l'Organisation des Nations Unies et du nombre des fonctionnaires qui ont droit à cette indemnité.
- 1.6 Indemnité pour frais d'étude : £30,000 (£45,000)
Ce montant est fondé sur le nombre des enfants à charge des membres actuels du personnel recruté sur le plan international qui ont droit à cette indemnité conformément aux dispositions du Règlement du personnel.
- 1.7 Fonds de prévoyance : £330 000 (£274 000)
Cet article couvre la contribution de l'Organisation au Fonds de prévoyance. Cette contribution est calculée sur la base du barème des Nations Unies de la rémunération considérée aux fins de la pension.
- 1.8 Assurances : £96,000 (£104,000)
La participation de l'Organisation aux assurances sociales britanniques (*United Kingdom National Insurance Scheme*) est évaluée à £75 000 et le montant de la contribution à verser par l'Organisation à une caisse privée d'assurance maladie pour le compte des membres du personnel non britannique qui choisissent de ne pas adhérer au régime britannique de sécurité sociale est évalué à £8 000. La participation aux assurances sociales britanniques repose sur le taux de contribution qui sera appliqué à compter d'avril 2017.
Assurance vie et accident :
La prime d'assurance couvrant le cas de décès pour cause naturelle s'élève à £12 000 et celle qui porte sur l'assurance voyage à £1 000.
- 1.9 Indemnité pour frais d'installation et cessation de service : £7 000 (£7 000)
Cette provision couvre les frais d'installation du personnel recruté sur le plan international à l'entrée en fonction et à la cessation de service.
- 1.10 Congés dans les foyers : £2 000 (£2 000)
Des dispositions ont été prises pour compléter le montant actuellement mis en réserve sous ce poste, qui correspond au nombre actuel des membres du personnel recrutés sur le plan international ayant droit aux congés dans les foyers conformément aux dispositions du Règlement du personnel.
- 1.11 Heures supplémentaires : £16 000 (£16 000)
Ces crédits sont prévus pour assurer les services pendant les réunions de l'Organisation qui se prolongent dans de nombreux cas au-delà des horaires de travail normaux.
- 1.12 Prime de connaissances linguistiques : £8 000 (£7 000)
La prime de connaissances linguistiques, qui est versée conformément aux dispositions du Règlement du personnel, représente l'équivalent de 5% du traitement net correspondant à la classe G-4 échelon I, dans le cas de la

connaissance satisfaisante d'une deuxième langue officielle, et à la moitié de cette somme en plus dans le cas d'une troisième langue officielle.

1.13 Personnel temporaire (chiffres nets) : £4 000 (£4 000)

a. Réunions : £2 000 (£2 000)

Les crédits prévus sous ce poste correspondent à l'engagement temporaire de commissionnaires, messagers et de serveurs lors des réunions.

b. Divers : £2 000 (£2 000)

Ces crédits sont prévus pour permettre le remplacement dans des circonstances spéciales des membres du personnel absent pour raison de santé ou en congé de maternité.

2. Services linguistiques sous contrat : £101 000 (£99 000)

2.1 Interprétation (chiffres nets) : £47 000 (£40 000)

Cette provision s'appuie sur un programme de deux réunions du Conseil (cinq jours en mars et cinq jours en septembre).

2.2 Matériel d'interprétation : £10 000 (néant)

Le montant indiqué correspond à la location du matériel d'interprétation de la salle du Conseil. Cette dépense cesse après l'exercice 2016/17.

2.3 Traduction : £54 000 (£49 000)

La plupart des travaux de traduction sont faits sous contrat à l'extérieur. Ces crédits s'appuient sur le taux mensuel des honoraires appliqués par l'Organisation des Nations Unies à Londres pour les traducteurs temporaires.

3. Contrats spéciaux : £95 000 (£86 000)

3.1 Services des prix du café : £24 000 (£24 000)

Les crédits inscrits sous ce poste sont destinés à couvrir les services fournis par les organismes ci-après :

a.	Coffee Publications Inc, New York	£6 000	(£6 000)
b.	Deutscher Kaffee-Verband, Allemagne	£9 500	(£9 500)
c.	Union nationale du Café (UNACAF), Le Havre	£7 500	(£7 500)
d.	Divers	£1 000	(£1 000)

- 3.2 Honoraires professionnels : £5 000 (£5 000)
Le montant inscrit sous ce poste est destiné au règlement des honoraires des services professionnels comme les juristes.
- 3.3 Programme des activités de l'Organisation : £59 000 (£50 000)
Il est prévu une somme provisoire pour couvrir le coût des contrats spéciaux relatifs aux activités nouvelles entreprises dans le cadre de ce programme. Voir le commentaire à la page 3.
- 3.4 Services de presse Factiva : £7 000 (£7 000)
Les crédits prévus sous ce poste sont destinés au règlement des services de presse Factiva.

4. Voyages : £70 000 (£70 000)

- 4.1 Frais de voyages officiels : £40 000 (£40 000)
- 4.2 Indemnités journalières : £30 000 (£30 000)

5. Communications : £18 000 (£24 000)

- 5.1 Affranchissement : £3 000 (£4 000)
- 5.2 Téléphone et télécopie : £15 000 (£20 000)

6. Frais de représentation officielle : £7 000 (£6 000)

Le montant indiqué sous ce poste couvre les frais des réceptions et autres invitations officielles offertes par l'Organisation.

7. Locaux : £406 000 (£589 000)

- 7.1 Loyer : £219 000 (£300 000)
Le montant indiqué porte sur le bail de l'Organisation pour une partie du quatrième étage du 222 Gray's Inn Road, Londres. Le coût du nouveau bail du 222 Gray's Inn Road du 1 avril 2017 au 31 mars 2022 est de £285 000 par an. L'Organisation bénéficiera d'une réduction de loyer à la moitié du montant convenu pendant 30 mois à compter de la date d'entrée en vigueur du bail. Cet avantage a été amorti sur les 4 ½ ans restants du bail à compter du 1 octobre 2017.
- 7.2 Impôts locaux : £16 000 (£16 000)
- 7.3 Charges locatives, services collectifs et entretien : £86 000 (£125 000)
Les crédits prévus pour cet article couvrent les services ci-après : nettoyage des bureaux, électricité, articles de toilette, accessoires d'éclairage, assurance contenu et assurance bâtiment. L'entretien du bâtiment est assuré par le propriétaire qui facturera à l'Organisation des charges locatives de £9,15 par pied carré par an.

7.4 Frais de climatisation pour sous-location : £8 000 (néant)

7.5 Crédits pour déménagement : néant (£140,000)

7.6 Remise en état – contrat : £85 000 (néant)

Ces crédits couvrent les coûts d'aménagement des nouveaux locaux. Il est proposé de les couvrir au moyen d'un contrat de location-exploitation sur 3 ans.

8. Autres frais de fonctionnement : £72 000 (£80 000)

8.1 Mobilier et matériel : £16 000 (£16 000)

Ce poste couvre la majorité des équipements de l'Organisation comme les photocopieuses et les imprimantes qui font l'objet d'un contrat de location avec entretien.

8.2 Fournitures de bureau et papeterie : £5 000 (£13 000)

a. Reproduction de documents : £3 000 (£9 000)

Ce montant couvre le coût du papier et autres articles de matériel d'impression des documents.

b. Usage général : £2 000 (£4 000)

Ce montant comprend l'ensemble des dépenses de papeterie.

8.3 Publications : £5 000 (£5 000)

Ce montant comprend les abonnements aux revues et l'achat d'autres publications, ouvrages et CD destinés à la bibliothèque.

8.4 Dépenses diverses : £46 000 (£46 000)

1)	Vérification des comptes	£12 000	(£12 000)
2)	Service du café	£5 000	(£5 000)
3)	Assurances	£17 000	(£17 000)
4)	Formation du personnel	£4 000	(£4 000)
5)	Examen médical et ophtalmologique du personnel	£6 000	(£6 000)
6)	Frais bancaires	£1 000	(£1 000)
7)	Frais divers	£1 000	(£1 000)

9. Mobilier et matériel : £2 000 (£2 000)

Cette provision est destinée à couvrir un programme de remplacement continu du matériel en mauvais état.

10. Coûts afférents aux ordinateurs : £45 000 (£45 000)

Cette provision concerne les frais de réparation et d'entretien du matériel et des logiciels d'ordinateur ainsi que le programme progressif d'amélioration et de remplacement des ordinateurs, écrans, serveurs et matériel annexe. La provision est destinée à couvrir les éléments suivants :

Matériel	£10 000	(£25 000)
Logiciel	£18 000	(£3 000)
Contrats de soutien technique	£11 000	(£13 000)
Internet	£4 000	(£4 000)
Remplacement des ordinateurs	£2 000	(£2 000)

11. Coûts des réunions du Conseil : £60 000 (£30 000)

Cette provision couvre le coût de deux réunions du Conseil international du Café en 2017/18 car l'OIC devra louer des installations de conférences pour la première fois, ainsi que dans les années à venir.

BUDGET ADMINISTRATIF 2017/18

TABLEAU DES EFFECTIFS

2017/18	Poste	Classement
22	TOTAL DES EFFECTIFS	
2	CABINET DU DIRECTEUR EXÉCUTIF	
1	Directeur exécutif	SGA
1	Assistant personnel	P-2/P-3
11	DIVISION DES OPÉRATIONS	
1	Chef des opérations	D-1
1	Économiste en chef	P-4/P-5
1	Économiste principal	P-2/P-3
1	Économiste	P-1/P-2
1	Chargé des conférences	P-1/P-2
1	Chargé de la communication	P-1/P-2
1	Responsable des données statistiques	P-3/P-4
3	Assistant statisticien principal	G-6/G-7
1	Bibliothécaire	G-6/G-7
9	DIVISION ADMINISTRATIVE	
1	Chef du Service financier et administratif	P-5
1	Responsable des finances et de l'informatique	P-3/P-4
1	Fonctionnaire chargé des documents	P-2/P-3
1	Chef du personnel et de l'administration des bureaux	P-2/P-3
1	Assistant aux finances	G-6/G-7
3	Assistant aux documents	G-5/G-6
1	Commis à la reprographie	G-6

**ÉTAT DES PAIEMENTS DES COTISATIONS AU BUDGET ADMINISTRATIF
DE L'EXERCICE 2016/17
AU 17 JUILLET 2017**

Membre	Mises en recouvrement pour 2016/17	Reçues au 17 juillet 2017	Solde au 17 juillet 2017	Exercices antérieurs
	£	£	£	£
Angola	7 355		7 355	14 710
Bolivie, État plurinational de	7 355		7 355	4 785
Brésil	354 511	354 511		0
Burundi	10 297		10 297	10 297
Cameroun	11 768	11 768	0	0
Colombie	111 796	111 796	0	0
Congo, Rép. démocratique du	8 826	8 826	0	0
Costa Rica	20 594	20 594	0	0
Côte d'Ivoire	25 007	25 007	0	0
Cuba	7 355	7 099	256	0
El Salvador	16 181	16 181	0	0
Équateur	20 594		20 594	45 601
États-Unis d'Amérique	329 504	164 752	164 752	0
Éthiopie	38 246		38 246	0
Fédération de Russie	61 782	61 782	0	0
Gabon	7 355	7 288	67	0
Ghana	7 355	7 355	0	0
Guatemala	42 659	42 659	0	0
Honduras	55 898	55 898	0	633
Inde	60 311	60 311	0	0
Indonésie	101 499	101 499	0	0
Japon	100 028	100 028	0	0
Kenya	16 181		16 181	0
Libéria	7 355		7 355	51 090
Madagascar	8 826		8 826	123
Malawi	7 355		7 355	30 906
Mexique	36 775	36 775	0	0
Népal	3 970		3 970	
Nicaragua	26 478	26 478	0	0
Norvège	16 181	16 181	0	0
Ouganda	42 659	42 659	0	0
Panama	7 355		7 355	0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	16 181		16 181	36 775
Paraguay	7 355		7 355	7 355
Pérou	42 659	0	42 659	0
Philippines	7 355		7 355	0
République centrafricaine	7 355		7 355	35 304
Rwanda	10 297	10 297		
Sierra Leone	7 355	7 355	0	6 412
Suisse	38 246	38 246	0	0
Tanzanie	16 181	16 181		0
Thaïlande	8 826	8 826		0
Timor-Leste	8 826		8 826	12 982
Togo	8 826	8 826	0	0
Tunisie	13 239		13 239	13 239
Turquie	19 123		19 123	0
Union européenne	892 897	892 897		0
Viet Nam	239 773	100 000	139 773	0
Yémen	7 355		7 355	24 510
Zambie	7 355		7 355	12 194
Zimbabwe	7 355		7 355	7 370
	2 945 970	2 362 075	583 894	313 653

ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ
COTISATIONS AU BUDGET ADMINISTRATIF POUR L'EXERCICE 2016/17
AU 17 JUILLET 2017

Membre	Mises en recouvrement pour 2016/17 £	Reçues au 17 juillet 2017 £	Solde au 17 juillet 2017 £	Exercices antérieurs £
Pays n'ayant pas encore parachevé les procédures nécessaires :				
Congo, Rép				39 505
République dominicaine				30 729
Guinée				108 759
				178 993
				492 646